

**Diachronie de la proclise et de l'enclise avec l'infinitif en français médiéval
(12e-15e siècles)**

Diachrony of proclisis and enclisis with infinitives in Medieval French
(12th-15th centuries)

Marc Olivier

Ulster University (Belfast, United Kingdom)

olivier-m@ulster.ac.uk

<https://orcid.org/0000-0002-1804-9318>

Reçu le 7/9/2020, accepté le 23/3/2021, publié le 7/10/2022 selon les termes de la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY 4.0)

Pour citer cet article

Olivier, Marc 2022. Diachronie de la proclise et de l'enclise avec l'infinitif en français médiéval (12e-15e siècles). *Studia linguistica romanica* 2022.8, 10-35. <https://doi.org/10.25364/19.2022.8.2>.

Résumé

Cet article présente une étude diachronique du placement des clitiques compléments d'un infinitif en français médiéval (12e-15e siècles) et interroge les usages de la proclise et de l'enclise. Il s'agit de retracer l'évolution et la disparition de l'enclise en la contrastant avec les fréquences d'utilisation de la proclise, ainsi que de la montée du clitique et des pronoms toniques. Le contexte pré-infinitival des deux premiers tours est présenté et les propriétés morphosyntaxiques des clitiques sont discutées. Cette documentation est le fruit d'une recherche de corpus : ce dernier est composé de textes légaux et épistolaires venant majoritairement de Normandie. Cette étude met en lumière l'usage fréquent de l'enclise en français médiéval et révèle le 14e siècle comme une période transitoire concernant le placement des clitiques avec les infinitifs et l'effet Tobler-Mussafia, qui reste présent dans ce contexte après avoir disparu des contextes finis un siècle auparavant.

Abstract

This paper presents a diachronic study of clitic placement with infinitives in Medieval French (dating from between the 12th and the 15th century). It particularly focuses on the phenomena of proclisis and enclisis. The evolution and disappearance of enclisis are contrasted with the frequency of use of proclisis, as well as with clitic climbing and strong pronouns. Examining data from a corpus of legal and epistolary texts mainly originating from Normandy, the pre-infinitival contexts of proclisis and enclisis are identified and their morphosyntactic properties are discussed. Besides providing evidence for the frequent usage of enclisis in Medieval French, the study shows that the 14th century was a transition period regarding the occurrence of clitics with infinitives and the Tobler-Mussafia effect, which remains active in infinitival contexts despite having disappeared from finite ones a century before.

Sommaire

1 Introduction.....	12
2 Langues romanes.....	13
3 Ancien français.....	15
3.1 Montée du clitique.....	17
3.2 Enclise.....	17
3.3 Proclise.....	19
4 Corpus.....	19
5 Étude.....	21
6 Résultats.....	23
7 Discussion.....	24
7.1 12e siècle.....	24
7.2 13e siècle.....	25
7.3 14e siècle.....	27
7.4 15e siècle.....	29
8 Conclusion.....	31
Abréviations et références bibliographiques.....	33

1 Introduction

[1] Le placement des pronoms clitiques n'est pas fixe dans la syntaxe de l'ancien français (AF). Cet article a pour objectif de documenter son évolution durant une partie du Moyen Âge (12e-15e siècles), plus précisément dans les contextes de l'infinitif qui ont été peu interrogés jusqu'à présent. Le terme *clitique* couvre un large éventail d'éléments dans différentes langues. Traditionnellement dans les langues romanes, les clitiques sont définis comme des éléments pronominaux ou adverbiaux qui ne sont ni des mots ni des affixes, mais qui partagent la typologie des deux (Kayne 1975). Ils s'opposent aux pronoms dits *toniques*, c'est à dire qu'ils font preuve de déficiences syntaxiques, sémantiques, phonologiques et pragmatiques (Cardinaletti & Starke 1999). Cette contribution repose sur la production d'une investigation empirique à la fois quantitative et qualitative illustrant les changements dans la langue.

[2] Il y a de nombreuses études diachroniques sur l'ordre des mots en français avec une large production d'études des clitiques. Cependant, les clitiques qui sont compléments d'un infinitif en AF n'ont pas attiré un grand intérêt et par conséquent il n'y a que peu d'information à leur sujet. On sait cependant qu'ils sont attestés dans trois constructions : la montée du clitique (1a), l'enclise (1b) et la proclise (1c).

(1a) Je *la* voudrai marier bien. (*Le Vair Palefroi*, 324, Foulet 1919 : 112)

(1b) et y mist serganz a plenté pour garder *le*. (*Helcanus*, 253, De Kok 1985 : 115)

(1c) Dont fu li empereres esbahis de *li* dire son corage. (*Helcanus*, 177, De Kok 1985 : 127)

À notre connaissance, même si ces constructions sont présentées dans plusieurs études, les seules analyses détaillées sont celles de Foulet (1924), de Moignet (1970), de De Kok (1985) et de Martineau (1990). L'ordre du français moderne [Cl + V_{INF}] est pourtant intéressant puisqu'il est l'unique option qui a survécu et on ne le retrouve pas dans les autres langues romanes. Cette image tripartite qu'offre la syntaxe de l'AF mène à une série de questions : qu'est-il advenu de l'enclise ? La proclise et l'enclise ont-elles été interchangeables ? Les propriétés des clitiques de l'ancienne langue sont-elles identiques à celles du français moderne ? Enfin, on pourrait aussi questionner la montée du clitique mais les limitations de cet article ne permettent pas de traiter cette construction. La discussion est limitée à l'enclise et à la proclise (la montée sera mentionnée lorsque nécessaire).

[3] Cette étude montre que l'AF voit deux grammaires en compétition : une utilise l'enclise, l'autre utilise la proclise. L'enclise reste peu étudiée et les études qui la mentionnent la voient comme une construction peu productive que l'on observe au début de la période de l'AF et qui disparaît rapidement (De Kok 1985). De nouvelles données sur le sujet mettent en lumière que l'enclise a perduré jus-

qu'au 14^e siècle. L'analyse conduite ici expose l'augmentation de la fréquence des clitiques dans la périphérie de l'infinitif et les contextes dans lesquels ils sont trouvés. Enfin, le placement de l'infinitif, la réorganisation du paradigme pronominal et l'érosion du recours à la montée du clitique motivent la syntaxe à opter pour la proclise, un changement amorcé timidement durant la deuxième moitié du 14^e siècle.

[4] La section 2 compare brièvement le français moderne à l'italien, le catalan et l'espagnol. La section 3 passe en revue les études qui ont été menées sur l'ordre du clitique et de l'infinitif en AF. Avant de présenter l'étude dans la section 5, la section 4 présente le corpus qui a été analysé : l'utilisation de textes jusqu'alors inexplorés dans les études du placement des clitiques a pour but d'apporter un regard nouveau sur le problème. Dans la section 6, les résultats sont présentés sommairement avant d'être discutés et illustrés chronologiquement dans la section 7.

2 Langues romanes

[5] Il y a une constance que l'on retrouve dans les langues romanes et en grec : la proclise va de pair avec les formes finies et l'enclise avec les formes non-finies (Mavrogiorgos 2010). Dans les langues voisines du français comme l'espagnol, l'italien ou le catalan, les clitiques qui sont le complément d'un infinitif sont obligatoirement enclitiques. Le français fait exception en les plaçant systématiquement avant leur hôte, c'est-à-dire le verbe avec lequel ils forment une unité prosodique (Zwicky 1977). Cette disparité va de pair avec le phénomène de montée du clitique qui est possible avec les verbes modaux, aspectuels ainsi que certains verbes de mouvement dans les langues romanes qui possèdent l'enclise. Ce phénomène, analysé comme *restructuring*¹ par Rizzi (2013 [1982]) permet au verbe de la proposition principale de sélectionner le complément de l'infinitif de la subordonnée et de devenir son hôte prosodique. Le clitique apparaît alors comme proclise du verbe de la proposition principale bien qu'il reste complément de l'infinitif. Le français moderne ne permet ni l'enclise (2b), ni la montée du clitique (2c).

(2a) Je veux *le* voir.

(2b) * Je veux voir*le*.

(2c) * Je *le* veux voir.

D'autres langues romanes utilisent indifféremment l'enclise et la montée avec les verbes de restructuration.

(3a) Voglio veder*lo*. (Italien)

(3b) *Lo* voglio vedere.

¹ On attribue généralement au phénomène de restructuration la réanalyse d'une phrase biclausale en une phrase monoclausale (voir Rizzi 2013 [1982] ; Cinque 2004).

- (4a) Vull veure'l. (Catalan)
 (4b) *El* vull veure.
 (5a) Quiero verlo. (Espagnol)
 (5b) *Lo* quiero ver.

La possibilité de faire monter le clitique dans la périphérie du verbe fini est déclenchée ici par les verbes de modalité *volere*, *voler* et *querer*.

[6] Lorsque le verbe de la proposition principale ne permet pas la montée du clitique, l'italien (7), le catalan (8) et l'espagnol (9) optent systématiquement pour l'enclise, tandis que le français n'accepte que la proclise (6).

- (6) Elle ira à Paris pour *le* voir.
 (7) Andrà a Parigi per vederlo.
 (8) Anirà a París a veure'l.
 (9) Irá a París a verlo.

Ici, le clitique reste dans la périphérie de l'infinitif. Une rapide comparaison de l'ordre des mots dans les langues sélectionnées montre que le français possède un ordre singulier. Kayne (2000 : 651) et Roberts (2010 : 85) proposent que cette différence s'explique par le déplacement de l'infinitif². Leurs études analysent le placement du clitique de manière similaire : le clitique adjoint systématiquement Infl (*inflexion*, la tête fonctionnelle de la flexion) ou *v* (*little v* dans la littérature, une tête fonctionnelle dans le syntagme verbal). Selon cette hypothèse, l'infinitif se déplace plus haut que Infl ou *v* dans les langues à enclise, tandis qu'il reste plus bas que Infl ou *v* dans les langues à proclise. C'est aussi cette hypothèse que je développe pour l'AF dans Olivier (2022).

[7] Les clitiques sont présents dans l'ensemble des langues et dialectes romans. Leur existence dans la langue latine a été discutée mais jamais démontrée, probablement car leur caractère se développe sur plusieurs siècles et n'est véritablement identifiable qu'à partir du Moyen Âge. En latin, les pronoms peuvent être accentués en fonction de la position dans laquelle ils se trouvent. Ils peuvent aussi apparaître indépendamment et être coordonnés avec un autre pronom, ou même avec un syntagme nominal (Vincent 1997). Bien que ces caractéristiques s'opposent à celles des clitiques, on observe d'autres tendances qui pourraient être les prémices de la cliticisation. En effet, les pronoms latins semblent s'être rapprochés du verbe afin de former une unité phonologique semblable à celle que l'on observe dans les langues romanes. Par exemple, Adams (1996) analyse des textes militaires datant du tournant du 2^e siècle et observe l'utilisation de points médians pour séparer des groupes de mots : son observation soulève l'absence de cette

² Voir aussi Mavrogiorgos (2010 : 244) pour l'enclise avec les impératifs grecs, dont l'analyse est semblable.

ponctuation entre les verbes et leur complément pronominal. Bien que la seule exploration de l'emploi des points médians ne suffise pas à affirmer que les pronoms sont des clitiques à ce stade, elle permet de démontrer une certaine unité entre le verbe et le pronom, qui peut être précurseur à la cliticisation du pronom. Une remarque similaire est faite par Clackson & Horrocks (2007 : 255) dans leur revue de l'histoire de la langue latine. D'après eux, les pronoms non-accentués ont tendance à être placés en périphérie du verbe dans le latin du 3^e siècle. Similairement, Ledgeway (2017) affirme que les pronoms du latin tardif sont sensibles au placement du verbe et son étude les analyse comme des clitiques. Le caractère atone des pronoms clitiques est cependant acquis dès la fin du premier millénaire. En français, on retrouve les clitiques dès les premiers manuscrits. Ci-après, j'examine la morphologie pronominale de l'AF avant de revoir les études qui analysent le placement des clitiques compléments d'un infinitif.

3 Ancien français

[8] Diverses études diachroniques montrent que l'évolution du placement des clitiques a eu lieu différemment dans les contextes finis, impératifs et infinitifs (Moignet 1970 ; Martineau 1990 ; Hirschbühler & Labelle 2000, 2006 ; Labelle & Hirschbühler 2005 ; Iglesias 2015). En AF, les formes finies et les impératifs ont un comportement similaire : lorsque l'ordre de la proposition est V1, le pronom est enclitique et cela va de même lorsque le verbe est précédé d'une conjonction de coordination ou d'une subordonnée circonstancielle (Hirschbühler & Labelle 2000 ; Simonenko & Hirschbühler 2012 : 13-14). Dans tous les autres cas il y a une proclise. C'est l'effet Tobler-Mussafia (TM, Tobler 1875 ; Mussafia 1886) que l'on retrouve dans les langues romanes médiévales. Il empêche le clitique d'être le premier élément d'une clause et les conjonctions ne lui permettent pas de compter comme élément second. C'est un trait connu dans plusieurs langues : par exemple en vieux catalan (Fischer 2003) et en vieil espagnol (Wanner 1991), et de manière moins systématique en vieux roumain (Nicolae & Niculescu 2015) et en vieil occitan (Donaldson 2020).

[9] L'ordre des mots jouit d'une plus grande liberté que dans la langue moderne (Anglade 1934 : 157). On observe que la syntaxe autorise une variété de constructions avec les pronoms et les infinitifs. Par exemple, et contrairement au français moderne, les formes toniques sont utilisées avec les infinitifs (10), (11). D'après Roberts (1997 : 447), l'antéposition des pronoms toniques n'existe nulle part ailleurs dans les langues romanes.

(10) pour *soi* vengier. (*Roman de Thèbes*, 788, Moignet 1970 : 16)

(11) de *toi* combatre. (*Roman de Thèbes*, 5817, Moignet 1970 : 17)

Cette construction, propre à la langue médiévale, laisse place à l'usage des clitiques qui concurrencent les pronoms toniques très tôt dans certains contextes. Néanmoins d'après De Kok (1985 : 54), cette construction n'est pas prévalente et l'usage des clitiques est plus commun.

[10] Le paradigme des pronoms en AF est donné dans le tableau 1, qui couple les données de Einhorn (1974 : 63), de De Kok (1985 : 21, 26) et de Pearce (1990 : 240)³. Il y a trois déclinaisons pronominales, même si certaines formes affichent un syncrétisme marqué. C'est le cas de *nos* et *vos* qui ne changent jamais.

		Formes atones		Formes toniques
		Préverbales	Postverbales	
Singulier	1ère	<i>me</i>	<i>moi</i>	<i>moi</i>
	2nde	<i>te</i>	<i>toi</i>	<i>toi</i>
	3e ACC (m.)	<i>le/lo</i>	<i>le/lo</i>	<i>lui (m.) / li (f.)</i>
	3e ACC (f.)	<i>la</i>	<i>la</i>	
	3e DAT	<i>li (lui)</i>	<i>li (lui)</i>	
Pluriel	1ère	<i>nos</i>	<i>nos</i>	<i>nos</i>
	2nde	<i>vos</i>	<i>vos</i>	<i>vos</i>
	3e ACC	<i>les</i>	<i>les</i>	<i>eux/eus (m.) / eles (f.)</i>
	3e DAT	<i>lor</i>	<i>lor</i>	
Réflexif	3e	<i>se</i>	<i>soi</i>	<i>soi</i>
Adverbe		<i>en</i>	<i>en</i>	-
		<i>i</i>	<i>i</i>	-

Tableau 1 : Morphologie pronominale

Cette tripartition oppose les formes préverbales aux pronoms toniques. Ces derniers peuvent apparaître isolés ou après une préposition (Pearce 1990 : 240). Les formes postverbales empruntent leur morphologie à la proclise pour la troisième personne et aux pronoms toniques pour la première et la deuxième personne du singulier. Pearce (1990) explique cette divergence d'un point de vue phonologique et l'étude de De Kok (1985) traite également les formes postverbales en *-oi* comme enclises. Les adverbes *en* et *i* substituent un syntagme prépositionnel introduit par *de* ou *à* et se comportent également comme des clitiques. Ils ne possèdent pas de déclinaison tonique. D'après l'étude de Moignet (1970) et une remarque de De Kok (1985 : 24), s'ajoutent à l'accentuation et l'autonomie syntaxique des pronoms d'autres propriétés comme l'animéité, le nombre, le genre ou encore le cas grammatical.

[11] Je cherche ici à capturer et exposer les contextes dans lesquels on retrouve les clitiques compléments d'un infinitif dans l'ancienne langue. Comme exposé dans la section 1, la littérature disponible sur le sujet présente trois tours : la montée du clitique [Cl + V_{FIN} + V_{INF}], la proclise [Cl + V_{INF}] et l'enclise [V_{INF} + Cl]. Dans les sections qui suivent, les trois tours sont présentés et discutés brièvement.

³ J'ajoute dans ce tableau la forme *lui* entre parenthèses dans les déclinaisons atones. Entre l'AF et le moyen français, *lui* a remplacé *li* : De Kok (1985 : 23-24) voit ce changement entre le 13e siècle et le 14e siècle. Le présent article étudie la transition de l'AF au moyen français, ce qui explique la nécessité d'inclure *lui* dans ces formes. *Lui* est compté comme clitique au 14e siècle, notamment car il est sujet à la montée.

3.1 Montée du clitique

[12] La montée du clitique est largement attestée en ancien et en moyen français. Dans sa grammaire, Foulet (1919 : 112) qualifie cette construction d'*usage constant* et Roberts (1997 : 448) la décrit comme obligatoire avec les verbes de restructuration (12), (13), (14). Comprenons par-là que si le clitique peut monter, il montera.

(12) Je *la* voudrai marier bien. (*Le Vair Palefroi*, 324, Foulet 1919 : 112)

(13) Je *la* doie prendre. (*Queste del Saint Graal*, 1225, BFM)

(14) Il *le* pouvoit aidier. (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 57/64, Martineau 1990 : 57)

Ce tour est attesté avec une classe restreinte de verbes, principalement avec les verbes modaux, les verbes aspectuels et les verbes de mouvement : cette même classe autorise la montée en italien, en catalan et en espagnol avec des variations dialectales attestées (Rizzi 2013 [1982], note de bas de page 6). Dans ces langues, la montée du clitique est analysée comme un résultat du phénomène de restructuration, à l'instar de la sélection de l'auxiliaire, du passif réfléchi avec *se* et du mouvement de l'objet. L'AF possède chacune de ces constructions (Pearce 1990 ; Roberts 1997).

[13] Ce tour est souvent décrit comme très productif et il disparaît en même temps que la règle de restructuration. Dès lors, la proclise s'impose comme unique possibilité. Cette étape est cependant graduelle et s'étend sur plusieurs siècles. Le début du déclin de la montée est généralement observé au 14^e siècle, tandis qu'au 17^e siècle ce tour devient largement minoritaire (Martineau 1990 : 126-127 ; Iglesias 2015 : 96). D'après Foulet (1924 : 84), les clitiques de la troisième personne sont les premiers à ne plus monter et les clitiques de la première et de la deuxième personne suivent. Dans la section précédente, il a été montré que les langues qui permettent au clitique de monter lui permettent aussi de rester dans la périphérie directe de l'infinitif sous forme d'enclise. Ce tour, absent du français moderne, est présenté dans la section suivante pour l'AF.

3.2 Enclise

[14] L'enclise est peut-être le tour le plus insolite ici. Jusqu'à présent, on trouve peu d'études à son sujet en comparaison avec la montée du clitique. Roberts (1997 : 447) affirme que lorsque cette dernière est bloquée, on ne trouve ni l'enclise ni la proclise, mais un pronom tonique qui précède l'infinitif. La situation est en réalité plus nuancée.

[15] D'après De Kok (1985 : 115-116), les contextes propices à l'enclise sont les suivants : après une préposition autre que *à* ou *de* (15), après *à* ou *de* quand le syntagme prépositionnel qui comprend l'infinitif et le clitique a une valeur adverbiale (16), dans les constructions où l'infinitif a la fonction de complément du nom (17), dans les constructions où l'infinitif a la fonction de sujet (18) et dans les constructions où l'infinitif est dépendant d'un verbe régent (19).

- (15) et y mist serganz a plenté pour garder *le*. (*Helcanus*, 253, De Kok 1985 : 115)
- (16) mais je le vous baille a faire *ent* chou que vous vaurrés. (*Clari*, 27, 57, De Kok 1985 : 116)
- (17) Quant la juene dame vos ot contee la raison que l'autre dame avoit de guer-roier *la*. (*Queste*, 185, 14, De Kok 1985 : 116)
- (18) car che seroit uns perix d'aler *i*. (*Clari*, 78, 34, De Kok 1985 : 116)
- (19) car ce seroit folie se je tendoie a avoir *la*. (*Queste*, 5, 32, De Kok 1985 : 116)

Avec la première et la deuxième personne du singulier ainsi que le pronom réflexif de la troisième personne du singulier, l'enclise utilise la morphologie des formes toniques (20), (21).

- (20) Et saches que j'ai eu grant poine pour toi d'apaisier *toi* a la benoiete virge Marie. (*Mir: St Louis*, 115, 83, De Kok 1985 : 116)
- (21) Si n'i a que de ferir *soi* en l'ost. (*Arthu*, 145, 9, De Kok 1985 : 116)

De Kok (1985 : 122) et Pearce (1990 : 240) remarquent que les formes *me*, *te* et *se* peuvent être utilisées pour l'enclise dans des contextes particuliers. C'est le cas avec les formes finies, notamment lorsqu'un pronom sujet ou un adverbe suivent. On les retrouve aussi avec les formes non finies lorsque deux clitiques se suivent : plutôt que *moi en*, on réduit le premier pour le combiner phonologiquement avec le deuxième et créer *m'en*.

[16] L'enclise est préférée pour les agglomérats de clitiques du type *m'en* d'après Pearce (1990 : 270), qui voit également dans le placement postverbal une position pour les êtres de la classe des inanimés. Le recours à l'animéité dans l'analyse du système pronominal en AF est courant : l'étude de Moignet (1970 : 19) y voit une distinction morphologique plutôt qu'une distinction liée à la place du clitique. D'après lui, l'ancienne langue a tendance à utiliser les formes atones pour les inanimés et les formes toniques pour les animés.

[17] Ce tour n'est cependant pas décrit comme étant très fréquent. Toujours d'après Moignet (1970), il est principalement attesté pendant les 12^e et 13^e siècles et peut être sujet au style de l'auteur. Pearce (1990) ne retrouve pas ce tour en moyen français et De Kok (1985 : 325) note qu'il disparaît rapidement malgré des exemples sporadiques au 14^e siècle qu'elle qualifie d'archaïsmes.

[18] L'emploi de l'enclise avec les infinitifs en AF est certainement pluriel. Pour l'expliquer, diverses études font appel à une combinaison hybride de traits morphophonologiques et syntaxiques, avec possiblement des contraintes pragmatiques et stylistiques. S'ajoute à cet éventail de constructions la concurrence du clitique antéposé, la proclise.

3.3 Proclise

[19] Ce tour n'est pas non plus le mieux représenté dans l'ancienne langue. D'après Moignet (1970), les pronoms atones ne sont pas fréquents en position antéposée. Néanmoins, cette situation évolue rapidement puisque Foulet (1924 : 79) et Martineau (1990 : 197) notent qu'en moyen français, la proclise s'établit comme tour principal lorsque le clitique ne monte pas. Cela signifie que la proclise finit par remplacer à la fois l'enclise, mais aussi les pronoms toniques pré-infinitivaux. En d'autres termes, la transition de l'AF au moyen français présente une réorganisation de l'ordre des mots où les clitics qui étaient jusque-là admis en position postposée sont désormais antéposés, et les pronoms qui pouvaient garder leur forme tonique sont systématiquement remplacés par leur équivalent proclitique. Toutefois, la proclise n'apparaît pas pour remplacer l'enclise : elle est déjà présente en AF et semble concurrente à l'enclise et aux pronoms pré-infinitivaux.

[20] Moignet (1970) atteste des exemples de proclise dès le 13^e siècle et De Kok (1985 : 127) remarque que ce tour est très rare avant 1300. Il est principalement trouvé avec les clitics de la troisième personne (22), (23), (24).

(22) Dont fu li empereres esbahis de *li* dire son corage. (*Helcanus*, 177, De Kok 1985 : 127)

(23) se diex ne vos i eust amené por *la* mener a chief. (*Queste*, 39, 28, De Kok 1985 : 127)

(24) pour *les* voir. (*Le Roman de Thèbes*, 4209, Moignet 1970 : 16)

À première vue, il semble difficile de différencier ces contextes de ceux de l'enclise : c'est certainement ce qui a poussé les linguistes à s'intéresser au genre et à l'animéité puisque, à ma connaissance, il n'y a pas d'explication syntactique qui justifie la cooccurrence de la proclise et de l'enclise dans ce contexte.

4 Corpus

[21] Afin d'approfondir le sujet, la présente étude analyse des textes jusqu'alors inexplorés en ce qui concerne le placement des clitics en contexte infinitival. Les textes littéraires anciens ont permis à diverses études de produire des grammaires ainsi que des analyses syntaxiques et morphologiques de la langue médiévale : diverses investigations ont mis en évidence leur caractère roman qui s'est étiolé au fil du temps, contrairement à l'italien (Rizzi 2013 [1982]), l'occitan (Hernanz & Rigau 1984), le catalan (Hernanz & Rigau 1984 ; Picallo 1990) et l'espagnol (Aissen & Perlmutter 1976) qui retiennent des caractéristiques telles que le sujet nul et la montée du clitique. Cependant, il est notable que l'utilisation de matériel littéraire à des fins diachroniques n'est pas un choix qui s'impose : un texte en vers, par exemple, aura un impact important sur le résultat de l'étude. Cette dernière reflète en effet le registre qu'elle analyse (Kytö 2019).

[22] La méthodologie de Balon & Larrivée (2016) précède notre travail. Leur analyse expose la différence que l'on obtient lorsque l'on utilise des textes lit-

téraires vs. des textes non littéraires. D'après leurs données, la perte du sujet nul en français se fait au 13^e siècle, tandis que d'autres études de textes littéraires la situent au moins deux siècles plus tard (Adams 1987 ; Roberts 1993). Nous supposons donc que les études sur la diachronie des clitiques qui analysent des textes littéraires peuvent aussi être contrastées avec une étude qui choisit un registre plus proche du vernaculaire : ici un corpus de textes légaux et épistolaires.

[23] Ces documents se devaient d'être intelligibles et compris par tous, c'est pourquoi un style proche du vernaculaire devait y être transcrit. En 1539, Guillaume Le Rouillé écrit le *Le grand coustumier du pays et duché de Normandie*, qui commence par :

Le grant Coustumier du pays et duche de Normendie trefutile et profittable a tous praticiens. Lequel est le texte diceluy en francoys proportiõne a lequipollent de la glofe ordinaire et familiale.

On apprend donc que la langue du texte est française et proportionnelle à l'équivalent de la langue ordinaire et familière. La pertinence de ce choix de matériel pour notre étude est alors explicitée par l'auteur⁴. Le choix de ce type de registre pour saisir une langue plus simple n'est pas nouveau ; l'étude de l'espagnol médiéval de Diez Del Corral Areta (2011) utilise un corpus de déclarations de témoins et de lettres avec pour but de saisir l'*inmediatez comunicativa*, 'l'immédiat communicatif', une notion précédemment soulevée par Koch & Oesterreicher (1985). Le bénéfice de cette sélection de textes est que la langue analysée est au plus proche de ce qu'a pu être la langue parlée au temps de l'écriture, puisque les effets de style que l'on retrouve dans la langue littéraire n'interviennent pas.

[24] Afin d'assurer un corpus homogène et couvrant une période qui s'étend du 12^e au 15^e siècle, le corpus de l'étude comprend majoritairement des textes normands. Cela permet à l'analyse d'éviter le plus de variation dialectale possible et de capturer la variation historique le mieux possible. Nous avons cependant ajouté trois exceptions dans l'optique d'assurer une quantité analysable suffisante : les *Actes de Ferri III*, le *Corpus Philippicum*, et les *Actes Royaux du Poitou*. Toute divergence notable avec le reste du corpus pourra refléter un trait dialectal. Autre exception au corpus : l'ajout du *Roman de Brut*, un texte en vers⁵. Cette addition est justifiée par la faible quantité de clitiques trouvée dans les *Lois de Guillaume le Conquérant* et l'impossibilité de localiser d'autres textes légaux pour cette période. Elle permettra d'étoffer les données collectées pour le 12^e siècle.

4 Un relecteur demande si ce raisonnement peut être appliqué aux textes antérieurs. Nous pensons que oui. Balon & Larrivée (2016) analysent certains textes utilisés dans cette étude et montrent qu'en effet, les textes légaux médiévaux offrent un témoignage plus immédiat des changements dans la langue qu'un texte littéraire.

5 Cette version du *Roman de Brut* est achevée en 1155 et copiée dans un manuscrit au début du 13^e siècle. La discussion qui suit prend en compte la possibilité que le copiste ait apporté des corrections.

Texte / Corpus	Région	Période	Registre
<i>Lois de Guillaume le Conquérant</i> (PL)	Normandie	1150	Lois
<i>Le Roman de Brut</i> (BFM)	Normandie	1155	Poème en vers
SCRIPTA 1	Normandie	1154-1189	Actes
SCRIPTA 2	Normandie	1208-1265	Actes
<i>Établissements et Coutumes</i> (PL)	Normandie	1207-1270	Coutumes
<i>Actes de Ferri III</i>	Lorraine	1251-1303	Actes
<i>Corpus Philippicum</i>	Varié	1272-1299	Enquêtes et actes
SCRIPTA 3	Normandie	1277-1294	Actes
<i>Grand Coutumier de Normandie</i> (PL)	Normandie	1300	Coutumes
<i>Actes Royaux de Poitou</i>	Poitou	1302-1341	Lettres
<i>Mortemer</i> (PL)	Normandie	1320-1321	Plaids
<i>Actes Normands</i> (PL)	Normandie	1328-1350	Actes
<i>Lettres de Rémission</i> (PL)	Normandie	1357-1360	Lettres
<i>Actes de la Chancellerie d'Henri VI</i> (PL)	Normandie	1420-1440	Actes

Tableau 2 : Corpus de l'étude

Ces documents sont issus de plusieurs bases de données. Les documents normands (mis à disposition par Pierre Larrivée, PL) et le corpus *SCRIPTA* sont administrés par l'Université de Caen Normandie, le *Corpus Philippicum* est déposé à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), la *Base de français médiéval* (BFM) et les *Actes de Ferri III* sont diffusés par le Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF).

[25] La sélection des textes a été dictée par deux critères : la quantité et la période. Les textes les plus anciens ont été choisis en priorité et les 60000 premiers mots des textes les plus longs ont été analysés. La faible quantité de matériel pour le 12^e siècle a fourni peu d'occurrences. La section suivante présente la méthodologie et les limitations de l'étude.

5 Étude

[26] La présente étude investigate la coexistence de la proclise et de l'enclise avec l'infinitif en AF et au début du moyen français (12^e-15^e siècles) : lorsque la montée du clitique est bloquée, et que le pronom n'apparaît pas sous sa forme tonique, quel choix font les locuteurs et locutrices ? L'approche utilisée documente ce choix et son évolution en analysant des données qui, bien que textuelles, ne voient pas leur structure altérée par des effets de style littéraires⁶. L'objectif de cette étude est de documenter les contextes dans lesquels le clitique reste dans la

⁶ Un relecteur fait remarquer que ces textes légaux et épistolaires ne peuvent cependant se substituer à la langue orale et quotidienne et contiennent des latinismes. Nous sommes d'accord sur ce point. Cette étude ne documente pas une langue orale et spontanée, mais elle permet d'investiguer un registre nouveau qui n'est pas sujet aux effets littéraires (cf. Olivier, à paraître).

périphérie immédiate de l'infinitif dont il est le complément. Notamment, je cherche à mettre en évidence la disparition de l'enclise au profit de la proclise.

[27] Chaque document a été analysé avec le logiciel *AntConc*. Ce dernier facilite la recherche de corpus en localisant un item et son contexte. Les clitiques ont été cherchés les uns après les autres en intégrant les allomorphes connus (par exemple *le/lou*) ainsi que les réalisations morphologiques plus complexes, impliquant par exemple un agglomérat de clitiques (par exemple *se + en = sen*). Néanmoins, *AntConc* ne propose pas d'outil d'étiquetage. Pour contrer cela, les documents issus de la recherche automatique du logiciel ont été étiquetés manuellement dans le logiciel *NVivo*, un outil qui permet une analyse qualitative des données.

[28] Les clitiques n'ont pas été comptés individuellement dans les résultats : ces derniers représentent le nombre des phénomènes impliquant la cliticisation d'un ou de plusieurs compléments d'un infinitif. Par conséquent, un agglomérat de deux clitiques pré-infinitivaux a été compté comme un seul phénomène de proclise, plutôt que deux. D'un point de vue morphosyntaxique, on sait qu'il faut considérer le phénomène dans son ensemble plutôt que chaque clitique de manière individuelle (Cinque 2004 : 151). Cela est d'ailleurs confirmé par l'absence de construction qui utiliserait simultanément la proclise et l'enclise.

[29] Seuls les clitiques qui sont le complément d'un infinitif ont été relevés. Par conséquent, la construction [Cl + V_{FIN} + V_{INF}] n'a pas été comptée lorsque le verbe conjugué était un verbe causatif tels que *fere* ou *lessen*, ou un verbe de perception tels que *veoir* ou *oïr* (25), (26) et (27).

(25) Et que il *le* veoit souvent aler eu bois. (*Corpus Philippicum*, J 1034, no. 50)

(26) Et en ce faisant et machinant ce que dit est, *les* oy demander parmi la ville a son de trompe. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 173, no. 134, fol. 67r)

(27) Et y fist mener l'un desdis chevaulx [...]. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 173, no. 36, fol. 19r)

À première vue, l'ordre des mots indique une construction similaire à la montée du clitique ; cependant, le clitique précédant un verbe causatif ou un verbe de perception n'est pas le complément d'un infinitif (Kayne 1975 ; Rizzi 2013 [1982]). Ces constructions n'entrent pas dans la portée de cet article.

[30] Les constructions qui comprennent simultanément une antéposition stylistique (*stylistic fronting*) de l'infinitif et un clitique objet du même infinitif ont été comptées comme montée du clitique. L'antéposition stylistique, très productive en AF, place l'infinitif en première position de la proposition (Mathieu 2006 ; Labelle & Hirschbühler 2014). Lorsqu'il y a un clitique, on pourrait croire que l'on a une enclise (28), alors que c'est bien une montée du clitique, comme on peut le voir lorsque la négation *ne* s'intercale entre les deux (29).

(28) ainsi que faire *le* pouvoit. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 671, fol. 371v)

(29) que tenir ne *se* purreit. (*Le Roman de Brut*, v. 14503)

La fréquence des constructions où le pronom est préverbal et garde sa forme tonique (comme dans les exemples (10) et (11)) a été incluse dans l'étude. En revanche, les formes en *-oi* post-infinitivales ont été traitées comme enclise, en accord avec la discussion de la section 3.2.

6 Résultats

[31] Un total de 1 581 constructions comprenant un phénomène de cliticisation avec un ou plusieurs compléments d'un infinitif a été compté. La montée du clitique est le tour majoritaire avec 1098 occurrences, soit plus de deux fois le nombre d'occurrences comprenant la proclise ou l'enclise. L'enclise surpasse la proclise au 13e et au 14e siècles avant de disparaître abruptement, en passant d'un cinquième du nombre total de constructions à zéro ; soit de 20,58% au 14e siècle à 0% au 15e siècle (tableau 3). L'enclise est donc un trait propre à l'AF qui ne survit pas à l'époque du moyen français. Il est intéressant de noter que la fréquence du pronom tonique pré-infinitival augmente au 15e siècle.

Siècle	Total	Proclise	Enclise	Montée	P _{TON} + V _{INF}
12e	83	7,23% (6)	6,02% (5)	84,34% (70)	2,41% (2)
13e	545	3,3% (18)	9,17% (50)	86,06% (469)	2,02% (11)
14e	656	11,89% (78)	20,58% (135)	65,09% (427)	2,44% (16)
15e	297	46,13% (137)	0% (0)	44,44% (132)	9,43% (28)

Tableau 3 : Fréquence par siècle du placement des clitiques avec un infinitif

On observe une apparente décroissance progressive de la montée du clitique et l'on sait qu'elle disparaîtra complètement du français dans les siècles qui suivront. Néanmoins, ce tour reste robuste dans les constructions [V_{MODAL/ASPECTUEL} + V_{INF}] : dans le corpus, avec 8 enclises et 12 proclises là où la montée aurait été attendue⁷. Je me concentre donc sur les contextes où il n'y a pas de verbe à montée et où le clitique reste dans la périphérie immédiate de l'infinitif. On en trouve peu d'exemples avant le 14e siècle. D'après la faible quantité de données, la fréquence de la proclise et de l'enclise est similaire au 12e siècle, mais cela ne dure pas : le siècle suivant, la fréquence d'utilisation de l'enclise dépasse celle de la proclise et cette tendance s'intensifie au 14e siècle. À priori, cela laisse à penser que deux grammaires sont alors en compétition concernant le placement du clitique. La grammaire qui utilise la proclise s'impose au 15e siècle. Ci-dessous, nous conduisons un commentaire pour chaque siècle en documentant et en illustrant l'utilisation de la proclise et de l'enclise.

⁷ Je compte également une proclise et 33 enclises avec un verbe qui introduit l'infinitif par *à*.

7 Discussion

7.1 12e siècle

[32] Les données pour le 12e siècle montrent que 13,25% des clitiques apparaissent directement avant ou après un infinitif. C'est relativement peu et cela s'explique notamment par une tendance presque systématique à faire monter le clitique (84,34%). La faible quantité de clitiques rend les trois textes difficiles à comparer (tableau 4). Dans chaque tableau qui suit et qui présente le détail des données, le nombre total de constructions inclut la montée du clitique et les pronoms toniques afin de mettre en relief la présence des constructions étudiées.

	Total	Proclise	Enclise	Montée	P _{TON} + V _{INF}
<i>Lois de Guillaume le Conquérant</i>	18	0% (0)	11,11% (2)	88,89% (16)	0% (0)
<i>Le Roman de Brut</i>	57	0% (0)	5,26% (3)	91,23% (52)	3,51% (2)
<i>SCRIPTA 1</i>	8	75% (6)	0% (0)	25% (2)	(0)
Total	83	7,23% (6)	6,02% (5)	84,34% (70)	2,41% (2)

Tableau 4 : Détail des données du 12e siècle

Alors que la proclise est absente des deux premiers textes, elle est majoritaire dans les actes de *SCRIPTA 1*. Quant à l'enclise, elle existe avec une fréquence très faible : après le dépouillement on ne compte que 5 enclises sur 83 phénomènes de cliticisation pour toute la période. Dans les cas où la montée du clitique n'est pas possible et où l'enclise apparaît, les infinitifs sont précédés des prépositions *de* (30), (31) et *pur* (32) (tableau 5).

- (30) il averad terme de un meis e un jur de querre *le*. (*Lois de Guillaume le Conquérant*, par. 3)
- (31) Mes il pensa de guarir *sei*. (*Le Roman de Brut*, v. 13173)
- (32) Ki abat femme a terre pur fere *lui* force, ... (*Lois de Guillaume le Conquérant*, par. 18)

	Proclise			Enclise	
	V _{impératif} + objet	<i>de</i>	<i>pur</i>	<i>de</i>	<i>pur</i>
<i>Lois de Guillaume le Conquérant</i>				1	1
<i>Le Roman de Brut</i>				2	1
<i>SCRIPTA 1</i>	1	4	1		
Total	1	4	1	3	2

Tableau 5 : Contexte gauche de l'infinitif au 12e siècle

Les données obtenues pour ce siècle sont insuffisantes pour faire des généralités. En revanche, elles témoignent de ce qui semble alors possible dans la langue. L'auteur des *Lois de Guillaume le Conquérant* utilise une grammaire qui semble favoriser l'enclise, cependant cette dernière n'apparaît que deux fois (30), (32).

[33] On peut faire une remarque inverse pour les auteurs des actes de *SCRIPTA 1* qui préfèrent la proclise à l'enclise (33), (34).

(33) ... qu'il estoit bon de *les* exprimer par leurs propres noms. (*Acte 5070, SCRIPTA 1*)

(34) ... avec toutes ses dixmes, terres et appartenances, pour *en* jouir de moy comme de ma propre aumosne. (*Acte 7090, SCRIPTA 1*)

À nouveau, la montée du clitique n'est pas une option dans ces exemples et les infinitifs sont introduits par les mêmes prépositions que dans les exemples (30) à (32). Ici, la comparaison des données ne permet pas de définir un contexte particulièrement propice à la proclise ou à l'enclise.

[34] D'un point de vue méthodologique, l'utilisation de *Le Roman de Brut* ne semble pas être incohérente, mais elle n'apporte pas non plus d'information particulière. À l'infinitif, on n'y trouve que l'enclise⁸.

[35] Le 12^e siècle offre une image hybride du placement des clitiques : quand la montée est bloquée, on trouve des exemples peu abondants de proclise et d'enclise qui pourraient être un choix dépendant de la grammaire de l'auteur.

7.2 13^e siècle

[36] Les données du 13^e siècle offrent plus de matière : l'enclise est trois fois plus fréquente (9,17%) que la proclise (3,3%) (tableau 6). C'est l'inverse du siècle précédent. Différents textes indiquent que les deux tours sont possibles, parfois de manière presque équitable comme dans le *Corpus Philippicum*.

	Total	Proclise	Enclise	Montée	P _{TON} + V _{INF}
<i>SCRIPTA 2</i>	10	10% (1)	20% (2)	40% (4)	30% (3)
<i>Établissements et Coutumes</i>	101	0 (0)	29,7% (30)	70,3% (71)	0% (0)
<i>Actes de Ferri III</i>	356	1,69% (6)	0% (0)	96,35% (343)	1,97% (7)
<i>Corpus Philippicum</i>	54	14,81% (8)	18,52% (10)	64,81% (35)	1,85% (1)
<i>SCRIPTA 3</i>	24	0% (0)	33,33% (8)	66,67% (16)	0% (0)
Total	545	3,3% (18)	9,17% (50)	86,06% (469)	2,02% (11)

Tableau 6 : Détail des données du 13^e siècle

Il y a néanmoins des textes qui utilisent un tour plus fréquemment que l'autre :

⁸ Le manuscrit date du 13^e siècle. Il est possible que les deux pronoms toniques aient été amenés par le copiste.

c'est le cas des *Actes de Ferri III*, qui ne contiennent aucune enclise, alors que c'est le contraire dans *SCRIPTA 3*. Dans ce dernier, la proclise est absente mais l'enclise est relativement fréquente (35), (36), voir aussi dans le *Corpus Philippicum* (37). Les données du 12^e siècle dans cette même base montrant l'inverse, on remarque que l'enclise commence à remplacer la proclise.

(35) et garder *les en* de touz damages, ou eschangier *en* lor propre héritage où que il seit. (*Acte 1268, SCRIPTA 3*)

(36) sanz réclamance fere *i* desorénavant. (*Acte 1266, SCRIPTA 3*)

(37) se il out onques riens de nuls por lessier *le a* metre en amende. (*Corpus Philippicum*, J 1034, no. 50)

Dans l'exemple (35), les clitiques *les en* et *en* sont post-infinitivales : la construction [*et/ou* + V + Cl] nous renvoie à l'effet TM, comme nous l'avons vu dans la section 3. On observe cette contrainte pour les *Établissements et Coutumes* ainsi que *SCRIPTA 3* où l'on obtient une enclise après *et* et *ou* (tableau 7). Nous comptons 1 occurrence où le clitique aurait pu monter et 6 où l'infinitif est introduit par *offrir à/tenir à*, un contexte qui peut aussi permettre la montée (Martineau 1990).

	sanz	sanz + obj	Verbe	a	de	por	et	ou
<i>SCRIPTA 2</i>				1			1	
<i>Établissements et Coutumes</i>	2		1	18	5	1	2	1
<i>Corpus Philippicum</i>						10		
<i>SCRIPTA 3</i>		2		1			4	1
Total	2	2	1	20	5	11	7	2

Tableau 7 : Contexte gauche de l'infinitif au 13^e siècle avec l'enclise

À ce stade, l'enclise est majoritairement trouvée quand l'infinitif est précédé des prépositions *a*, *de* et *por* ou de la conjonction *et*.

[37] Les *Actes de Ferri III* sont une large source de données qui compte 356 cliticisations ; mais curieusement, presque la totalité (96,35%) d'entre elles reflètent une montée du clitique. Néanmoins, on trouve quelques exemples de proclise (38), (39).

(38) Et ce il ou autres por lui avoit ne cost ne daigmaige *an* peunir ou *an* waigier. (*Actes de Ferri III*, 321288)

(39) ou dounei a moi la contei pour *lou* tenir. (*Actes de Ferri III*, 471271)

Dans ces exemples, et contrairement aux exemples précédents, la préposition *por* et la conjonction *ou* n'empêchent pas la proclise (tableau 8). C'est le seul texte de la période qui se comporte ainsi : nous allons voir qu'il reflète en réalité les prémices d'un changement dans la section 7.3.

	Ø	obj	sanz	a	de	por	et	ou	ne
<i>SCRIPTA 2</i>			1						
<i>Actes de Ferri III</i>		1				2	2	1	
<i>Corpus Philippicum</i>	1		3						4
Total	1	1	4	0	0	2	2	1	4

Tableau 8 : Contexte gauche de l'infinitif au 13e siècle avec la proclise

La comparaison des textes du 13e siècle est troublante : alors que la plupart des auteurs n'utilisent qu'un tour, une minorité utilise les deux de manière apparemment interchangeable.

7.3 14e siècle

[38] Les données du 14e siècle indiquent une forte concurrence entre la proclise (11,89%) et l'enclise (20,58%). Leur développement concorde avec le siècle précédent et l'enclise est presque deux fois plus fréquente que la proclise. Ces données numériques contredisent celles de Moignet (1970) et de De Kok (1985 : 325). Dans leurs études, l'enclise appartient aux 12e et 13e siècles et est archaïque au 14e siècle. Ici, on observe que ce tour n'est pas archaïque mais bien productif, en particulier dans un texte.

[39] Le 14e siècle fait état de la même tendance hybride que le siècle précédent : on a d'un côté les auteurs du *Grand Coutumier* et de *Mortemer* qui utilisent principalement l'enclise ; et de l'autre les auteurs des *Actes Royaux du Poitou* et des *Lettres de Rémission* qui préfèrent la proclise (tableau 9).

	Total	Proclise	Enclise	Montée	P _{TON} + V _{INF}
Grand Coutumier	427	0,7% (3)	29,74% (127)	69,56% (297)	0% (0)
Actes Royaux du Poitou	115	40% (46)	1,74% (2)	52,17% (60)	6,09% (7)
Mortemer	15	6,67% (1)	26,67% (4)	66,67% (10)	0% (0)
Actes Normands	18	22,22% (4)	11,11% (2)	61,11% (11)	5,56% (1)
Lettres de Rémission	81	29,63% (24)	0% (0)	60,49% (49)	9,88% (8)
Total	656	11,89% (78)	20,58% (135)	65,09% (427)	2,44% (16)

Tableau 9 : Détail des données du 14e siècle

Dans les données que l'on a pour ce siècle, un clitique sur cinq suit l'infinitif, comme illustré dans les exemples (40) à (42).

(40) il doit gager lestable & donner pleges daporter la dedens quinzaine.
(*Grand Coutumier*, seq. 249)

(41) & aura congie de consellier *soi* se il le demande. (*Grand Coutumier*, seq. 165)

(42) ... pour fere *ent* ce qu'il l'en plera senon raison. (*Mortemer*, par. 74)

La concurrence entre la proclise et l'enclise est alors à son apogée et l'enclise l'emporte doucement sur la proclise qui ne disparaît pas pour autant (43), (44), (45). Bien que l'on pourrait voir un trait dialectal poitevin dans l'usage presque systématique de la proclise dans les *Actes Royaux du Poitou*, les *Lettres de Rémission* sont normandes et se comportent de manière relativement identique, contrairement aux autres textes normands. On peut cependant diviser la période en deux pour donner du sens à ces données : le *Grant Coutumier* et *Mortemer* sont écrits entre 1300 et 1321, tandis que les *Actes Normands* et les *Lettres de Rémission* sont écrits entre 1328 et 1360. Dans les textes normands, la fin de la première moitié du 14^e siècle marque une période transitoire entre l'enclise et la proclise.

(43) ... que nous avons euz de *les* retenir. (*Actes Royaux du Poitou*, JJ. 269, no. 209 et 210, fol. 95v)

(44) données au dit Phelipe et à sa requeste, pour *li* valoir en temps et en lieu... (*Actes Normands*, 40)

(45) pour ce qu'il n'avoit de quoy *la* paier... (*Lettres de Rémission*, fol. 41v, no. 50. 1358)

À nouveau, on observe que la séquence [Prep + V_{INF} + Cl] des exemples (40) à (42) exposée ici dans le tableau 10 est concurrencée par [Prep + Cl + V_{INF}] dans les exemples (43) et (44), que l'on peut comparer avec le tableau 11. Aussi, on remarque que la montée n'est pas systématique : il y a 7 enclises et 3 proclises où le verbe aurait pu accepter la montée et 27 enclises et 1 proclise avec un verbe introduisant l'infinitif avec *a* (dont 22 occurrences avec *tenir a*). C'est plus qu'au 13^e siècle.

	neg	sanz	a	de	por	Verbe	Obj	et	ou
<i>Grand Coutumier</i>	2	1	57	31	9	7	3	14	3
<i>Actes Royaux du Poitou</i>				1				1	
<i>Mortemer</i>			2		2				
<i>Actes Normands</i>								1	1
Total	2	1	59	32	11	7	3	16	4

Tableau 10 : Contexte gauche de l'infinitif au 14^e siècle avec l'enclise

	<i>sanz</i>	<i>sanz + adv</i>	<i>a</i>	<i>de</i>	<i>pour</i>	Verbe	<i>et</i>	<i>ou</i>	Ø
<i>Grand Coutumier</i>				1		2			
<i>Actes Royaux du Poitou</i>	2	1	13	5	12	1	5	2	5
<i>Actes Normands</i>					4				
<i>Lettres de Rémission</i>	2	1	1	4	11		4		1
Total	4	2	14	10	27	3	9	2	6

Tableau 11 : Contexte gauche de l'infinitif au 14e siècle avec la proclise

Les clitiques postverbaux dans l'exemple (43) sont sujets à l'effet TM. Les analyses de Hirschbühler & Labelle (2000) et Labelle & Hirschbühler (2005) montrent pourtant que cette contrainte disparaît des contextes finis et impératifs entre la fin du 12e siècle et la première moitié du 13e siècle. Toutefois, la séquence [*et/ou* + V_{INF} + CI] est toujours de rigueur dans certains textes du 14e siècle. L'hypothèse retenue ici est que l'on peut voir l'érosion de l'effet TM comme un processus lent qui affecte les propositions finies et les impératifs dans un premier temps, puis s'étend aux infinitifs beaucoup plus tard. Ce genre de délai entre contextes finis et non-finis n'est pas inhabituel : la diachronie de la négation en français le montre bien. Hirschbühler & Labelle (1994) affirment que la construction [*non* + V] existe jusqu'au 15e siècle avec les infinitifs, alors qu'elle est remplacée dans les contextes finis bien avant avec [*ne* V (*pas/point*)] (Donaldson 2018). Bien que la construction [*et/ou* + CI + V_{INF}] soit encore minoritaire, elle est tout de même plus fréquente qu'au siècle précédent, mais bien moins qu'au siècle suivant.

7.4 15e siècle

[40] Les *Actes de la Chancellerie d'Henri VI* représentent une large source de données à eux seuls. Pour la première fois, la proclise est le tour majoritaire (46,13%) dans les contextes sans verbe à montée. L'enclise a disparu. D'un point de vue théorique, on peut adopter les analyses de Kayne (2000) et de Roberts (2010) et admettre que l'enclise va de pair avec un infinitif qui monte plus haut que le point de cliticisation. Cela nous amène à supposer que l'infinitif monte aussi haut en AF qu'en italien et qu'une réanalyse au milieu du 14e siècle l'empêche de dépasser le point de cliticisation, amenant la proclise (Olivier 2022).

	Total	Proclise	Enclise	Montée	P _{TON} + V _{INF}
<i>Actes de la Chancellerie d'Henri VI</i>	297	46,13% (137)	0% (0)	44,44% (132)	9,43% (28)

Tableau 12 : Détail des données du 15e siècle

La proclise est trouvée dans diverses constructions, par exemple au milieu d'un syntagme verbal (46), après une préposition (47), (48) ou une conjonction (49).

(46) Monnier prist ledit le Brun par le corps, cuidant *le* apaisier. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 529, fol. 294v)

(47) et mettez vostre dague en sauf, sans *me* meffaire. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 237, fol. 174v)

(48) et que il lui targerait trop de *les* actendre a terre, (...) (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 552, fol. 307r)

(49) pour *y* enlever plusieurs bourgeois et *les* emmener prisonniers dans la forêt. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, p. 559, fol. 310v)

Le caractère proclitique du pronom s'observe au moins au niveau syntaxique : on s'attendrait à ce que *le* (46) soit réduit, créant une proclise *l'* au niveau phonologique. Cette élision est tout de même comptée 4 fois dans le texte et est illustrée dans l'exemple (50).

(50) et estoit tres courroucié de *l'*avoir ainsi bleicié. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 173, no. 174, fol. 89v)

Contrairement au français moderne, et d'après Foulet (1924 : 79) et De Kok (1985 : 21), le pronom atone *le* peut apparaître comme une forme accentuée en AF. Foulet (1924) voit cette tournure comme l'équivalence de *lui*. De même, *la*, *li*, *les*, *lor*, *en* et *i* sont concernés, et De Kok (1985 : 20) parle de pronoms accentués à la forme faible. On voit dans l'exemple (46) que cette accentuation existe encore au début du moyen français.

[41] On notera aussi que le phénomène de restructuration reste fort, malgré 9 cas où on aurait pu voir le clitique monter. Alors que pour l'AF, Foulet (1919) et Roberts (1997) décrivent la montée du clitique comme systématique quand elle est possible, on voit qu'il y a de rares exceptions depuis le 13^e siècle. Par exemple, on trouve les deux tours avec *cuidier* (51), (52) et *oser* (53), (54).

(51) Monnier prist ledit le Brun par le corps, cuidant *le* apaisier. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 529, fol. 294v)

(52) et *la* cuida asseoir sur la teste d'icellui suppliant. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 632, fol. 350r)

(53) ne encores n'oseroient *y* aler se nostre grace et misericorde ... (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 528, fol. 294r)

(54) dont il ne *s'*osoit remuer ... (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 172, no. 528, fol. 294r)

Dans les exemples (3) à (5), il est montré que la montée est facultative en italien, en catalan et en espagnol ; il n'est pas surprenant qu'elle l'ait été en moyen français

également. Dans ces trois langues, la seconde et unique option est l'enclise. Autrement dit, c'est l'ordre standard, sans effet de restructuration. Si la montée devient optionnelle en moyen français, il lui faut alors s'opposer de manière systématique à un ordre standard. Une explication élégante à ce problème est qu'il est plus économique pour un groupe de locuteurs ou locutrices d'acquérir un tour plutôt que deux dans les cas où le clitique ne monte pas. Cependant, ces quelques exemples font exception et la montée est préférée.

[42] Aussi, la fréquence de la construction [Prep + P_{TON} + V_{INF}] augmente. On sait que cette construction n'existe plus en français moderne et qu'elle est caractéristique du français médiéval. On en compte encore 28 occurrences dans les *Actes de la Chancellerie d'Henri VI*. On s'attendrait à voir *sans me* dans l'exemple (55), puisqu'on le trouve dans l'exemple (47).

(55) ... sans *moy* partir de la subgession du Roy. (*Actes de la Chancellerie d'Henri VI*, JJ 178, no. 18, fol. 9v)

L'utilisation de *moy* peut s'expliquer par la volonté de mettre l'accent sur le pronom, ce qui n'est pas possible avec *me* qui est nécessairement inaccentué.

[43] La proclise remplace l'enclise à partir de la deuxième moitié du 14e siècle mais l'utilisation des pronoms reste hybride, puisque l'on trouve encore des pronoms toniques pré-infinitivaux au 15e siècle. La discussion s'étend aux formes finies et aux impératifs qui ne sont pas traités ici mais pour lesquels on remarque que les formes atones s'imposent (Foulet 1924 ; Hirschbühler & Labelle 2000 ; Labelle & Hirschbühler 2005). À nouveau, il pourrait y avoir un délai dans l'évolution qui prendrait place dans les contextes finis avant de s'étendre aux infinitifs. Une analyse ultérieure incluant les pronoms toniques permettrait d'affiner cette hypothèse.

8 Conclusion

[44] Les données recueillies fournissent une vision nouvelle de l'évolution des clitiques en donnant une place aux compléments de l'infinitif et en particulier à l'enclise. Contrairement aux études qui l'analysent comme un tour ne dépassant pas le 13e siècle (De Kok 1985 ; Pearce 1990), l'enclise est présente dans le corpus jusqu'à la première moitié du 14e siècle.

[45] L'effet TM dont la disparition se fait entre le 12e et le 13e siècle pour les formes finies (Hirschbühler & Labelle 2000 ; Labelle & Hirschbühler 2005) est présent dans les contextes de l'infinitif jusqu'au 14e siècle. Cela suggère que certains changements adviennent d'abord dans les contextes finis, puis se propagent aux contextes de l'infinitif.

[46] Les données révèlent qu'il est difficile de mettre sur le même plan la montée du clitique et l'évolution de la proclise. Alors que la première dépend de l'effet bien connu de restructuration, nous avons suivi l'hypothèse que la deuxième dépend de la place de l'infinitif (Kayne 2000 ; Roberts 2010). Cela suppose que le changement a eu lieu comme suit : (i) en AF, V_{INF} précède le point de cliticisation

et le clitique monte lorsqu'il le peut ; (ii) à partir de la deuxième moitié du 14^e siècle, V_{INF} suit le point de cliticisation et le clitique continue de monter quand il le peut ; (iii) dans les siècles qui suivent le 15^e siècle, la proclise est l'ordre standard quand le clitique ne monte pas et les effets de restructuration s'estompent, laissant progressivement la place à une proclise systématique. Il faudrait mener une étude qualitative de l'évolution de la montée dans ces textes et d'autres textes ultérieurs pour vérifier cette supposition.

[47] Cette documentation offre un témoignage sans précédent qui voit le 14^e siècle comme une période transitoire dans la syntaxe du français, laquelle accompagne une réorganisation de l'ordre des clitics et de leur infinitif. Ce travail ouvre la voie à de futurs sujets de recherche, en particulier sur l'utilisation des pronoms toniques antéposés avec les infinitifs pour lesquels nous avons uniquement rapporté la fréquence.

Abréviations et références bibliographiques

- Actes de Ferri III* = Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF) (éd.) 2014. *Actes de Ferri III, duc de Lorraine, 1251-1303*. <http://www.atilf.fr/dmf/Actes-FerriIII>.
- Actes Royaux de Poitou* = École nationale des chartes (éd.) 2011. *Actes Royaux du Poitou*. <http://corpus.enc.sorbonne.fr/actesroyauxdupoitou/>.
- Adams 1987 = Marianne Adams 1987. From Old French to the theory of pro-drop. *Natural Language and Linguistic Theory* 5, 1-32.
- Adams 1996 = James N. Adams 1996. Interpuncts as evidence for the enclitic character of personal pronouns in Latin. *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 111, 208-210.
- AF = Ancien français.
- Aissen & Perlmutter 1976 = Judith Aissen, David M. Perlmutter 1976. Clause reduction in Spanish. Henry Thompson et al. (éds.). *Proceedings of the second annual meeting of the Berkeley linguistics society. February 14-16, 1976*. Berkeley : University of California, 1-30.
- Anglade 1934 = Joseph Anglade 1934. *Grammaire élémentaire de l'ancien français*. 5e édition. Paris : Colin.
- AntConc* = Laurence Anthony 2022. Logiciel *AntConc*. <http://www.laurenceanthony.net/software/antconc>.
- Balon & Larrivée 2016 = Laurent Balon, Pierre Larrivée 2016. L'ancien français n'est déjà plus une langue à sujet nul-nouveau témoignage des textes légaux. *Journal of French Language Studies* 26, 221-237.
- BFM* = École normale supérieure de Lyon (éd.) 2022. *Base de français médiéval*. <http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm>.
- Cardinaletti & Starke 1999 = Anna Cardinaletti, Michal Starke 1999. The typology of structural deficiency. Henk van Riemsdijk (éd.). *Clitics in the languages of Europe*. Berlin : De Gruyter Mouton, 145-233.
- Cinque 2004 = Guglielmo Cinque 2004. "Restructuring" and functional structure. Adriana Belletti (éd.). *Structures and beyond. The cartography of syntactic structures. Volume 3*. Oxford : Oxford University Press, 132-191.
- Clackson & Horrocks 2007 = James Clackson, Geoffrey Horrocks 2007. *The Blackwell history of the Latin language*. Malden, MA : Blackwell.
- Corpus Philippicum* = Elisabeth Lalou (éd.) 2007. *Enquêtes menées sous les derniers capétiens. Extraites du Corpus Philippicum*. <http://telma.irht.cnrs.fr/outils/enquetes/index/>.
- De Kok 1985 = Ans De Kok 1985. *La place du pronom personnel régime conjoint en français. Une étude diachronique*. Amsterdam : Rodopi.
- Diez del Corral Areta 2011 = Elena Diez del Corral Areta 2011. Sobre el modo, manera, suerte, forma y arte de conectar. *Res diachronicae* 9, 33-50. https://resdiachronicae.files.wordpress.com/2013/12/volumen-9-05_diezdelcorral_elena.pdf.
- Donaldson 2018 = Bryan Donaldson 2018. Diachronie de la négation phrastique en français : apports d'une approche sociohistorique. *Canadian Journal of Linguistics/Revue Canadienne de linguistique* 63, 221-241. <https://www.cambridge.org/core/journals/canadian-journal-of-linguistics-revue-canadienne-de-linguistique/article/diachronie-de-la-negation-phrastique-en-francais-apports-dune-approche-sociohistorique/A99-BA246F238269551650FB15ED6E21C>.
- Donaldson 2020 = Bryan Donaldson 2020. Clitic position in Old Occitan affirmative verb-first declaratives coordinated by *e*: A variationist analysis. *Journal of Historical Linguistics* 10, 389-426.
- Einhorn 1974 = Erich Einhorn 1974. *Old French. A concise handbook*. Cambridge : Cambridge

- University Press.
- Fischer 2003 = Susann Fischer 2003. Rethinking the Tobler-Mussafia Law. Data from Old Catalan. *Diachronica* 20, 259-288.
- Foulet 1919 = Lucien Foulet 1919. *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Champion.
- Foulet 1924 = Lucien Foulet 1924. L'accent tonique et l'ordre des mots : formes faibles du pronom personnel après le verbe. *Romania* 50, 197, 54-93. https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1924_num_50_197_4573.
- Hernanz & Rigau 1984 = M. Lluïsa Hernanz, Gemma Rigau 1984. Auxiliarietat i reestructuració. *Els marges. Revista de llengua i literatura* 31, 29-51.
- Hirschbühler & Labelle 1994 = Paul Hirschbühler, Marie Labelle 1994. Changes in verb position in French negative infinitival clauses. *Language Variation and Change* 6, 149-178.
- Hirschbühler & Labelle 2000 = Paul Hirschbühler, Marie Labelle 2000. Evolving Tobler-Mussafia effects in the placements of French clitics. Steven N. Dworkin, Dieter Wanner (éds.). *New approaches to old problems. Issues in Romance historical linguistics*. Amsterdam : Benjamins, 165-182.
- Hirschbühler & Labelle 2006 = Paul Hirschbühler, Marie Labelle 2006. Proclisis and enclisis of object pronouns at the turn of the 17th century. The speech of the future Louis XIIIth. Randal S. Gess, Deborah Arteaga (éds.). *Historical Romance linguistics. Retrospectives and perspectives*. Amsterdam : Benjamins, 187-208.
- Iglesias 2015 = Olivier Iglesias 2015. Le placement des pronoms clitiques dans les complexes verbaux en français au XVIIIe siècle : une approche idiolectale. *Travaux de linguistique* 70, 91-120. <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2015-1-page-91.htm>.
- Kayne 1975 = Richard S. Kayne 1975. *French syntax. The transformational cycle*. Cambridge, MA : The MIT Press.
- Kayne 2000 = Richard S. Kayne 2000. *Parameters and universals*. Oxford : Oxford University Press.
- Koch & Oesterreicher = Peter Koch, Wulf Oesterreicher 1985. Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte. *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43.
- Kytö 2019 = Merja Kytö 2019. Register in historical linguistics. *Register Studies* 1, 136-167.
- Labelle & Hirschbühler 2005 = Marie Labelle, Paul Hirschbühler 2005. Changes in clausal organization and the position of clitics in Old French. Montserrat Batllori et al. (éds.). *Grammaticalization and parametric change*. Oxford : Oxford University Press, 60-71.
- Labelle & Hirschbühler 2014 = Marie Labelle, Paul Hirschbühler 2014. Déplacement stylistique à gauche de verbes non conjugués en ancien et en moyen français. *Corpus* 13, 191-219. <https://journals.openedition.org/corpus/2538>.
- Ledgeway 2017 = Adam Ledgeway 2017. Late Latin verb second: The sentential word order of the *Itinerarium Egeriae*. *Catalan Journal of Linguistics* 16, 163-216. <https://raco.cat/index.php/CatalanJournal/article/view/v16-ledgeway/422169>.
- Le Rouillé 1539 = Guillaume Le Rouillé 1539. *Le grand coutumier du pays et duché de Normandie*. Rouen : Le Roux. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117438n>.
- Martineau 1990 = France Martineau 1990. *La montée du clitique en moyen français : une étude de la syntaxe des constructions infinitives*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa. <https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/5798/1/NN60540.PDF>.
- Mathieu 2006 = Eric Mathieu 2006. Stylistic fronting in Old French. *Probus* 18, 219-266.
- Mavrogiorgos 2010 = Marios Mavrogiorgos 2010. *Clitics in Greek. A minimalist account of proclisis and enclisis*. Amsterdam : Benjamins.
- Moignet 1970 = Gérard Moignet 1970. Le pronom personnel régime de l'infinitif dans le Roman de Thèbes. *Revue de linguistique romane* 34, 16-25. <https://www.e-periodica.ch/cntmng?>

- [pid=rlr-001%3A1970%3A34%3A%3A26.](#)
- Mussafia 1886 = Adolf Mussafia 1886. *Miscellanea di filologia e linguistica in memoria di Napoleone Caix e Ugo Angelo Canello*. Firenze : Le Monnier.
- Nicolae & Niculescu 2015 = Alexandru Nicolae, Dana Niculescu 2015. Pronominal clitics in old Romanian: The Tobler-Mussafia Law. *Revue roumaine de linguistique* 60, 223-242.
- NVivo = QSR International 2020. Logiciel NVivo. <https://www.qsrinternational.com/nvivo-qualitative-data-analysis-software/home>.
- Olivier 2021 = Marc Olivier 2021. Language in time: assessing Medieval French registers in a quest for accuracy in historical linguistics. *French Studies Bulletin* 42, 159, 23-27.
- Olivier 2022 = Marc Olivier 2022. *A corpus study of clitic placement with infinitives in the diachrony of French*. Thèse de doctorat, Ulster University. <https://ling.auf.net/lingbuzz/006685>.
- Pearce 1990 = Elizabeth Pearce 1990. *Parameters in Old French syntax. Infinitival complements*. Dordrecht : Kluwer.
- Picallo 1990 = M. Carme Picallo 1990. Modal verbs in Catalan. *Natural Language & Linguistic Theory* 8, 285-312. <https://www.jstor.org/stable/4047700>.
- Rizzi 2013 [1982] = Luigi Rizzi 2013 [1982]. *Issues in Italian syntax*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Roberts 1993 = Ian G. Roberts 1993. *Verbs and diachronic syntax. A comparative history of English and French*. Dordrecht : Kluwer.
- Roberts 1997 = Ian G. Roberts 1997. Restructuring, head movement, and locality. *Linguistic Inquiry* 28, 423-460. <https://www.jstor.org/stable/4178986>.
- Roberts 2010 = Ian G. Roberts 2010. *Agreement and head movement. Clitics, incorporation, and defective goals*. Cambridge, MA : The MIT Press.
- SCRIPTA = Pierre Bauduin (éd.) 2013-2019. *Site caennais de recherche informatique et de publication des textes anciens (SCRIPTA)*. <https://www.unicaen.fr/scripta/>.
- Simonenko & Hirschbühler 2012 = Alexandra Simonenko, Paul Hirschbühler 2012. Placement de clitiques dans les propositions V1 et évolution de la structure de la proposition en ancien français. Monique Dufresne (éd.). *Constructions en changement. Hommage à Paul Hirschbühler*. Québec : Presses de l'Université Laval, 11-53.
- TM = Tobler-Mussafia.
- Tobler 1875 = Adolf Tobler 1875. Compte rendu. Jules Le Coultre, de l'ordre des mots dans Crestien de Troyes. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, Zweiter Band, Stück 34, 1057-1082.
- Vincent 1997 = Nigel Vincent 1997. The emergence of the D-system in Romance. Ans van Kemenade, Nigel Vincent (éds.). *Parameters of morphosyntactic change*. Cambridge : Cambridge University Press, 149-169.
- Wanner 1991 = Dieter Wanner 1991. The Tobler-Mussafia law in Old Spanish. Héctor Campos, Fernando Martínez-Gil (éds.). *Current studies in Spanish linguistics*. Washington, DC : Georgetown University Press, 313-378.
- Zwicky 1977 = Arnold M. Zwicky 1977. *On clitics*. Bloomington, IN : Indiana University Linguistics Club. https://web.stanford.edu/~zwicky/on_clitics.pdf.